

La réflexion sur le projet tourisme en bonne voie

Depuis le lancement fin octobre dernier d'une réflexion



pour élargir un projet et de l'étude. une stratégie en vue de développer le tourisme dans le périmètre de Beaucaire Terre d'Argence, le cabinet FB Ingénierie tourisme et territoires est à la manœuvre. Son représentant, Frédéric Beretta, enchaîne les rendez-vous avec les professionnels du secteur. Outre ceux qui s'étaient inscrits le jour même du lancement de cette réflexion à l'auditorium de Fourques, d'autres se sont manifestés depuis. « J'ai déjà rencontré une vingtaine de personnes, et j'ai encore d'autres rendez-vous avec une vingtaine d'autres », a-t-il indiqué ce lundi soir, présent au conseil communautaire de la CCBTA, ravi de voir que les professionnels se sentent concernés par la démarche. Les idées sont nombreuses, « il va falloir les hiérarchiser et définir les priorités », a-t-il poursuivi. Lorsque l'étude sera rendue, ce sera alors aux politiques de trancher.

CINÉMA

LE REX

46 bis, rue Monge à Tarascon.
☎ 04 90 91 09 65.

Casse-Noisette et les Quatre Royaumes : 14 h, 21 h.

Le Grinch : 14 h, 16 h 15.

Les Animaux fantastiques 2 – Les crimes de Grindelwald : 18 h 15.

Les Bonnes Intentions : 18 h 45.

Robin des Bois : 16 h 15, 21 h.

Développement économique et tourisme en première ligne

Politique. Le conseil communautaire de la CCBTA a fait la part belle à ces deux volets sur le territoire.

Réuni ce lundi soir à Beaucaire, le conseil communautaire avait à examiner une petite trentaine de dossiers très divers. On retiendra que l'économie et le tourisme, axes de développement privilégiés pour le territoire, ont été au centre des discussions. Les élus se sont retrouvés autour du dossier de l'office de tourisme devenu intercommunal. Le tableau des effectifs a été revu, avec l'embauche en contrat à durée indéterminée d'un responsable promotion marketing, afin d'assurer « une montée en gamme », selon le président et maire de Bellegarde, Juan Martinez.

Ce dont s'est réjoui Julien Sanchez, son homologue de Beaucaire, qui a évoqué l'ambition de « devenir Grand site ». Christophe André, conseiller beaucairois, a indiqué qu'il faudrait alors « doubler le budget » actuel de l'office.

Nouvelle entreprise à la zone de Mérarde

Autre dossier qui a réuni les



■ Une relative unanimité a prévalu sur la plupart des dossiers examinés lors de la séance. F.G.

conseillers, celui de l'aide à l'implantation pour une nouvelle entreprise. Dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise, les élus ont voté à l'unanimité l'attribution de 11 903,90 € à la société Thermolaquage cévenol. Cette

société, qui a plusieurs sites de production à Aubagne, Monteux et Saint-Christol-lès-Alès, veut développer son activité en s'installant à Beaucaire, en créant l'entité Camargue Thermolaquage avec un investissement de

449 000 €. L'emploi salarié prévu sera de cinq équivalents temps plein.

L'entreprise est spécialisée dans le revêtement électrostatique pour les revêtements ferreux et non ferreux. Elle va s'implanter sur la zone de Mérarde à Beaucaire.

Une bonne nouvelle sur le plan économique, pour Juan Martinez qui souligne l'importance du dispositif d'aide à l'installation adopté par la CCBTA. « Nous sommes l'un des premières communautés de communes à l'avoir mise en place », a-t-il rappelé. Indiquant encore que « nos aides permettent d'activer celles de la Région ». Ce dossier d'aide à la venue d'entreprises est le troisième porté par la CCBTA.

FRED GAUTIER

fgautier@midilibre.com

Les ports de la CCBTA ne sont pas à l'abri des ardoises...

En vocabulaire comptable, on appelle ça des admissions en non-valeurs. Il s'agit des impayés, en l'occurrence ici ceux laissés par des propriétaires de bateaux dans les ports de Beaucaire et de Bellegarde, qu'il s'agisse des droits de place, de l'amarrage ou de l'électricité.

La facture pour Beaucaire s'élève à 19 675 € entre 2011

et 2015, et à 1 420 € pour Bellegarde en 2010 et 2011. Un bilan qui a eu le don d'agacer le maire de Beaucaire. « Quels sont les moyens de lutter les impayés ? » a-t-il questionné, s'interrogeant sur la possibilité d'expulser les gens. « C'est compliqué », a développé le directeur général des services, Hervé Boule. On peut leur couper l'électricité, enle-

ver la passerelle pour accéder au bateau. » Concernant l'expulsion, il a indiqué qu'elle était la plupart du temps impossible car le bateau est l'habitation principale du mauvais payeur. Enfin, Hervé Boule a indiqué que la Trésorerie, chargée du recouvrement, faute de moyens, n'a que peu de possibilités de le poursuivre.

ET AUSSI

Le statut du Pays Garrigues Costières évolue

Les Pays devant évoluer en PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) les statuts du syndicat mixte Pays Garrigues Costières de Nîmes, dont fait partie le territoire de la CCBTA, ont dû être modifiés.

S'il a reconnu que c'est la loi qui voulait ça, Julien Sanchez a exprimé sa crainte : « On pourrait être amené à mutualiser les services. Ça nous dérange un peu, beaucoup même ! » « On sera à parité, dix sièges pour nous et dix sièges pour Nîmes », a tenté de le rassurer le président Juan Martinez.

Expliquant que la raison d'aller vers le PETR était une contractualisation avec la Région afin de pouvoir bénéficier des aides européennes. « Mais personne ne pourra nous obliger à aller à Nîmes ! » Rappelant qu'après les trois agglos de Nîmes, Alès et Bagnols, la CCBTA était la communauté de communes la plus importante. « Les Pays sont politiquement un cul-de-sac », a abondé le maire de Fourques. Invoquant « la tempérance et la prudence », Gilles Dumas s'est décrit vigilant face au mastodonte que représente la métropole nîmoise, tout en reconnaissant sa prééminence en matière touristique, et que le PETR serait, pour la CCBTA, « intéressant pour mutualiser des actions en matière de tourisme ».

En dépit de ces arguments, le groupe RN de Julien Sanchez a voté contre dans ce dossier.